

Liste des pièces à fournir pour une succession

Concernant le Défunt :

- Acte original de décès du défunt
- Copie du livret de famille du défunt jusqu'à la première page vierge incluse (si plusieurs livrets, les fournir également)
- Copie des testaments ou donations entre époux
- Contrat de mariage et les modifications apportées au régime matrimonial
- La convention de PACS
- Le jugement de séparation de corps ou de divorce

Concernant le(s) Héritier(s)

- Le livret de famille, adresse, coordonnées téléphoniques et mail, profession
- RIB daté et signé
- Copie recto-verso de la carte d'identité ou passeport
- Contrat de mariage ou convention de PACS

Concernant l'Actif

(si le défunt était marié sous un régime de communauté ou sans contrat de mariage, la communication de ces documents concerne aussi son conjoint)

- A.** Banque (nom, adresse et relevé récent pour chaque établissement bancaire)
- B.** Assurance-vie (tout document avec les références des assurances vie)
- C.** Pensions et retraites (nom et adresse des caisses de retraites)
- D.** Véhicules et bateau (copie carte grise)
- E.** Biens immobiliers : terrains, bois, maison, appartement, garages... (adresse précise des biens, titre de propriété et éventuelles coordonnées du syndic et du gestionnaire de location)
- F.** Société, parts
- G.** Donations antérieures faites aux héritiers (acte de donation, copie de déclaration de don manuel ou copie des dons exceptionnels)

Concernant le passif :

- A.** Factures (factures dues au décès)
- B.** Impôts (copie Taxes foncières, habitation, IR et IFI)
- C.** Prêts en cours (contrat, nom de l'organisme prêteur et n° prêt)

Mention légale d'information

Conformément à la loi « Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée, l'office notarial dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes.

A cette fin, l'office est amené à enregistrer des données vous concernant et à les transmettre à certaines administrations.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification aux données vous concernant auprès de l'office notarial de Maître Emilien LE TALLEC , sis à LORIENT (56100) 12 boulevard du Général Leclerc – Tél : 02.56.68.78.93 – Adresse mail : cil@notaires.fr